



Section académique de Créteil
SNFOLC, Maison départementale des syndicats
11-13 Rue des Archives 94010 Créteil Cedex
☎ 01 49 80 91 95 - 68 92
snfolc.creteil@gmail.com

MOUVEMENT INTRA-académique 2023

Saisie des vœux: du 22 mars au 05 avril 2023 (14H)

(Ces dates sont celles de l'académie de Créteil, elles peuvent être différentes dans les autres académies)
Sur I-Prof-Siam

- Téléchargement des confirmations de demande de mutation et des préférences pour les TZR sur I-Prof-Siam **le 06 avril**
- Retour des confirmations signées avec pièces justificatives via Colibris Créteil : **le 11 avril**
- Date limite de retour des dossiers médicaux et RQTH auprès du médecin conseiller technique du recteur : **le 11 avril**
- Date limite de participation tardive au mouvement : **11 mai 2023**
- 1er Affichage des barèmes sur SIAM et période de contestation des barèmes : **12 au 26 mai 2023.**
- Date limite de modification ou d'annulation des demandes : **26 mai**
- Résultats **le 7 juin 2023**

Les TZR doivent formuler leurs « préférences » pendant l'intra (du 22/03 au 05/04). Affectation des TZR du 3 au 7 juillet.

En application de la loi sur la transformation de la fonction publique combattue par FO, tous les syndicats sont exclus des opérations de mutation. Aucun commissaire paritaire ne pourra vérifier a priori le respect de vos droits.

Toute erreur ou approximation de votre part dans la formulation des vœux, dans les pièces justificatives envoyées, risque d'avoir des conséquences. Nos conseils, notre suivi sur l'agencement de vos vœux, le calcul et la vérification de votre barème seront d'autant plus importants.

**Face à la complexité du mouvement, face à l'opacité des opérations,
prenez appui sur FO!**

**Pour prendre contact : par mail snfolc.creteil@gmail.com
(Préférable, nous vous rappellerons)
Par tel : 06 85 04 28 60 - laisser un message**